



## COMPTE RENDU REUNION DU 6 JUIN 2012

**Présents** : Mmes DESSEZ Karine, PEREZ Aurore, ALEM Brigitte, FRATUS Carole, Mrs GESTA Francis, Claude FACQUER, MARTIN Gille, PAQUET Jean François, MEDIAMOLE Bernard,

**Excusés** : MARROT Monique – DUPRAT Annette – LOURMIERE Nathalie

**Secrétaire de séance** : Bernard MEDIAMOLE

Rappel de la date de l'A.G. de la Ligue par le Président le 13 octobre 2012, en conséquence l'A.G. du Comité Départemental sera le 5 octobre 2012 rue des Canaris – Début de l'A.G. à 18h30.

Explication au sujet du changement :

Retour à la formule précédente de la part de la Fédération par rapport aux Jeux Olympiques (6 mois avant ou après) les techniciens de la Fédération ont préféré 6 mois avant.

Calendrier et renseignements.

Podiums et récompenses pris en charge par le Comité Départemental Karine DESSEZ accepte de s'occuper des récompenses pour le Challenge EA PO.

Les récompenses pour les départementaux sur piste seront envoyées aux clubs qui récompenseront les Athlètes concernés.

Karine DESSEZ évoque l'idée d'un tee shirt départemental pour les catégories EA PO, trop tard pour la prochaine rencontre prévue le 16 juin.

Pour le Match Interdépartemental BE MI les équipes se constituent.

Le Président Francis GESTA aborde la question d'un emploi départemental qui doit être mutualisé et géré par un groupement employeur situé à Labège par exemple.

Les besoins des Clubs seraient :

4 h/semaine pour le Club de Mirande pour le développement d'une section Athlé Santé

4h/semaine pour le Club de Condom pour le même besoin

4h/semaine pour le Club de Auch pour du travail Administratif.

1h/semaine pour le club de l'Isle Jourdain

2h/semaine pour le Comité Départemental et le travail de préparation. Ce qui fait sans problème 20h semaine....

Questions sur la pérennisation de l'emploi s'il est réalisé : pas possible d'augmenter les licences du point de vue de Mirande et d'Auch.

Pérennisation possible à partir des créations de Clubs ou d'actions en direction des zones "désertiques" sportivement Lectoure, Eauze, Nogaro. Une information sur une aide du Conseil Général doit être apportée à la prochaine réunion d'ici fin juin 2012.